



Présents : S. Conchon, J. Desfrancois-Noël, S. Ferré, J. Guicheux, F. Halary, J-M. Heslan, A. Hivonnaît, B-M. Imbert, A. Khammari, N. Labarrière, M-T. Le Cabellec, H. Le Marec, J. Le Pendu, P. Lemarchand, M. Liabeuf, H. Pillet, A. Royer, X. Saulquin, E. Scotet, V. Sébille, C. Tellier, F. Verrecchia, P. Weiss

Points abordés :

Plan Investissement Avenir 2 (*voir fichier ppt en annexe*)

Frais d'hébergement des unités de recherche et des plateformes

Les coûts d'entretien et de fonctionnement du bâtiment IRS-UN sont de 860 k€/an. Le prix de revient d'un m², calculé par l'Université et par le CHU, est de 110 à 120€/an/m² utile.

Les membres du conseil de SFR mandatent la direction de la SFR pour participer aux discussions sur la participation aux frais d'hébergement des unités de recherche et des plateformes, sur la base suivante :

- les équipes de recherche et les responsables des plateformes sont opposés à ce que seuls les laboratoires du secteur Santé participent aux frais d'hébergement de leurs labos
- une grille tarifaire doit être élaborée pour l'ensemble des surfaces de recherche de l'Université, et pas seulement dans le secteur Santé
- la grille tarifaire peut instituer une participation calculée sur la base de la surface des laboratoires et des plateformes en m² utiles, ce qui incitera à une meilleure gestion des surfaces de recherche
- les grilles tarifaires ne peuvent consister en une série d'empilements de frais de gestion des contrats prélevés par l'UFR et de frais d'hébergement prélevés par l'Université, au risque, en ponctionnant plusieurs fois les contrats, d'asphyxier la recherche.

Les équipes sont également d'accord pour qu'il y ait une plus grande transparence et une plus grande coordination entre les tutelles pour que les contrats de recherche soient bien identifiés et qu'une partie des frais de gestion de ces contrats soit reversée à l'hébergeur.

Enfin, une démarche va être entreprise en collaboration avec Mme Huchet (DPI de l'Université) pour essayer de faire des économies de gaz et d'électricité, notamment en baissant le chauffage la nuit et le weekend (sauf l'animalerie), éteignant tous les appareils électriques en veille (ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, centrifugeuses, bain-maries, etc.). Une note sera diffusée en ce sens à toute la SFR en début d'année 2014.

Nouveau site web de la SFR (<http://www.sfrsante.univ-nantes.fr>)

Hélène Pillet a remanié le site web de la SFR, plus dynamique et comprenant plus d'informations que précédemment.



Prochain conseil : mardi 28 janvier 2014 (pas de conseil en décembre en raison des vacances scolaires), 16h hall de l'IRS-UN